

Mélanie LOPES (L2 Psychologie) 10418416

Estelle KOUYOUDJIAN (L2 Psychologie) 10418279

Coline FONS (L2 Psychologie) 10492660

Manon PAULIN (L1 SV) 11626322

Virginie LOURACO (L3 Psychologie) 11711565

Le Packing est-il une méthode de soin efficace dans le traitement de l'autisme ?

Sommaire

• Problématique.....	3
• Origine et enjeux.....	3
• Définitions.....	3
• La technique du packing.....	4
• Hypothèses et arguments en faveur de la pratique du packing sur les patients autistes.....	4
➤ Quels seraient les bienfaits du packing.....	4
➤ L'absence de danger supposée.....	5
• Hypothèses et arguments en défaveur de la pratique du packing sur les patients autistes :	6
➤ L'absence de preuve expérimentale de son efficacité.....	6
➤ Dangers, maltraitance, violation de l'intimité.....	7
➤ Témoignages de parents.....	8
➤ Des conceptions psychanalytiques erronées.....	9
➤ L'interdiction du packing.....	9
• Description de notre enquête personnelle :	10
• Résultats et conclusion.....	11
• Conseils pour aller plus loin.....	11
• Bibliographie.....	12
➤ Webographie.....	12
➤ Bibliographie.....	13
➤ Ressources vidéos.....	13
• Annexes	14
➤ Extrait du rapport du Haut Conseil de la Santé Publique (page 22).....	14
➤ Extrait de la circulaire du Ministère des affaires sociales et de la santé (page 6).....	14
➤ Extraits du rapport de la HAS et l'Anesm (page 27).....	14
➤ Mails de professionnels.....	15

Problématique

La méthode du packing est-elle une méthode de soin efficace dans le traitement de certains symptômes de l'autisme ?

Pour répondre à cette question, nous allons tout d'abord devoir remonter aux origines de cette pratique, aux enjeux qu'elle soulève, et donner quelques définitions nécessaires à la compréhension des enjeux, ainsi qu'une description succincte de la pratique en elle-même. Nous approfondirons ensuite par une analyse des différentes hypothèses et argument en faveur de la pratique du packing, et ceux qui s'y opposent, en mettant à jour leurs faiblesses, leurs contradictions et leurs erreurs. Nous tirerons ensuite une conclusion de cette analyse, avant de donner quelques conseils pour ceux qui voudraient aller plus loin et approfondir le sujet.

Origine et enjeux

Au 17^e siècle, certaines maladies étaient traitées par hydrothérapie. Les malades étaient plongés dans des bains d'eau tiède qui permettaient de les relaxer. Au 18^e siècle, Pinel aurait recommandé l'utilisation des bains chauds à visée de relaxation (Alary et al., 2012) .¹ A partir du 19^e siècle, l'utilisation de linge mouillé a été introduite et a remplacé les bains : c'est l'apparition du packing. Cette méthode a été introduite en France en 1966, par le psychiatre américain M.A. Woodbury (Juignet, 2012).²

Le packing est de nos jours utilisé comme une méthode de soin de l'autisme, principalement dans des cas sévères d'automutilation, et plus rarement utilisé sur des enfants psychotiques ou des anorexiques. En France, le principal défenseur de cette pratique est Pierre Delion, un psychiatre, professeur des universités-praticien hospitalier à l'université de Lille-II et psychanalyste français (Fr.wikipedia.org, 2017) .³ Nous reviendrons plus tard sur ses recherches sur le packing et sur ses hypothèses. En 2007 un reportage explicatif sur le packing a été diffusé sur France 5, ce qui a déclenché de vives réactions chez les parents d'enfants autistes, choqués par la pratique (Kanner, 2007) .⁴ Par la suite le débat sur le packing a prit de l'ampleur et est devenu très controversé au niveau national. Le 21 avril 2016, la Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, Ségolène Neuville, annonce une circulaire interdisant la pratique du packing dans les établissements médico-sociaux, sous peine que ces établissements se voient privés de financement (Dal'Secco, 2016) .⁵

Nous avons choisit d'étudier ce sujet car il est actuellement très controversé dans notre société, ce qui nous a amené à analyser les arguments en faveur et en défaveur du packing, afin de comprendre les raisons du vif rejet de cette méthode d'un côté, et du maintien de sa pratique de l'autre.

Nous allons maintenant définir les termes important de cette étude.

Définitions

L'autisme est « un trouble du développement neurologique caractérisé par une altération des interactions sociales (repli pathologique sur soi), de la communication (langage) et du comportement »⁶ (Larousse, n.d), il se manifeste généralement avant l'âge de 3 ans. Les premiers signes de l'autisme peuvent se percevoir par le fait de l'absence de certains comportements lors des deux premières années de l'enfant. L'enfant ne

1 Alary, M., Alary, M., Alary, P., Allione, C., Allione, M., Attia, D. and Baillon, G. (2012). *Analyses et pratiques Professionnelles | Quelle hospitalité pour la folie?* | Page 3. [en ligne] Collectifpsychiatrie.fr. Disponible sur : <http://www.collectifpsychiatrie.fr/?cat=18&paged=3> [Consulté le 30 Nov. 2017].

2 Juignet, P. (2012). *Le packing*. [en ligne] Psychisme.org. Disponible sur : <https://www.psychisme.org/Therapeutique/Packing.html> [Consulté le 30 Nov. 2017].

3 Fr.wikipedia.org. (2017). *Pierre Delion*. [en ligne]. Disponible sur : https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Delion [Consulté le 30 Nov. 2017].

4 Kanner, L. (2007). *autisme France 5 par leo kanner - Dailymotion*. [en ligne] Dailymotion. Disponible sur : <http://www.dailymotion.com/video/x1qp34> [Consulté le 30 Nov. 2017].

5 Dal'Secco, E. (2016). *Autisme : polémique sur la fin du packing en France*. [en ligne] Handicap.fr. Disponible sur : <https://informations.handicap.fr/art-packing-interdiction-autisme-875-8808.php> [Consulté le 30 Nov. 2017].

6 Larousse (n.d.). *Définitions : autisme - Dictionnaire de français Larousse*. [en ligne] Larousse.fr. Disponible sur : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/autisme/6565> [Consulté le 30 Nov. 2017].

se comporte pas comme ceux de son âge, il s'isole, est indifférents au monde sonore, il fuie le regard, il a des troubles du langage, et supporte mal le changement. Les enfants autistes ont également des gestes répétitifs, ils se balancent et peuvent avoir des comportements auto-agressifs. Ils ont aussi des troubles de la motricité ainsi que de la posture (Craif.org, n.d)⁷

De nos jours, nous parlons de Troubles du Spectre Autistiques (TSA) plutôt que d'autisme, il y a eu un regroupement des différents symptômes communs alors qu'avant l'autisme était considéré comme une pathologie unique, rare et sévère (Fr.wikipedia.org, 2017)⁸. L'autisme est reconnu comme un handicap international par l'ONU.

La technique du packing

En anglais « pack » veut dire « paquet » et le verbe « to pack » signifie « remplir », « mettre dans », « emballer » (Fr.wikipedia.org, 2017)⁹. Cette technique du packing consiste à envelopper l'enfant autiste dans des serviettes humides et froides. L'enfant peut être nu ou en sous-vêtements. On enveloppe chaque membre du patient dans des serviettes froides et humides (environ dix degrés), les jambes sont entourées d'une plus grande serviette pour qu'elles restent bien serrées entre elles. Les bras sont placés le long du tronc et enroulés dans une plus grande serviette. Un drap est ensuite placé sur le patient pour que tous les membres restent collés puis on place autour de lui un tissu en plastique ainsi que deux serviettes chaudes.

Pour ce faire il est nécessaire qu'il y ait quatre soignants car il faut que l'enveloppement se fasse rapidement. Une fois l'enveloppement fini, la séance dure entre 40 et 60 minutes. Une fois la durée de l'enveloppement terminée, on refait la même technique mais dans le sens inverse, afin de « désenvelopper » l'enfant, puis on lui masse les articulations ainsi que la colonne vertébrale, du bas vers le haut. Une fois le patient rhabillé, un compte rendu est établi. L'enfant peut avoir entre une et sept séances de packing, ce qui peut donc durer plusieurs semaines voir plusieurs mois.¹⁰ (Delion, 2003)

Nous reviendrons plus loin sur les détails de la séance de packing. Nous allons désormais explorer les différentes hypothèses à propos du packing qui soutiendraient l'utilisation de cette méthode.

Hypothèses et arguments en faveur de la pratique du packing sur les patients autistes

Quels seraient les bienfaits du packing

Certains partisans de cette pratique, comme Pierre Delion, pensent que les bienfaits du packing sont basés sur le réchauffement rapide de la peau après enveloppement de l'enfant dans les serviettes humides et froides. Les changements thermiques liés au packing auraient pour conséquence de faire reprendre à l'enfant la conscience de son corps entier et de ses limites. Des hypothèses psychologiques évoqueraient chez les autistes un vécu fragmenté du corps. La perception de l'enveloppe corporelle serait déformée, voire inexistante. Les automutilations seraient alors un moyen pour l'enfant autiste de tester ses limites corporelles. Avec le packing, « la saturation de la sensorialité cutanée liée au contraste du froid et du réchauffement remplacerait l'angoisse initiale de dispersion par une sensation d'enveloppe et de rassemblement. » (Trémintin, 2009)¹¹

Une autre hypothèse derrière ces mutilations serait que les patients autistes utiliseraient la sensation douloureuse provoquée par les mutilations pour se focaliser sur eux-mêmes et échapper à un environnement trop anxiogène, les automutilations survenant généralement quand le patient est

7 Craif.org. (n.d.). *CRAIF - Qu'est-ce que l'autisme ?*. [en ligne] Disponible sur : <http://www.craif.org/6-generalites.html> [Consulté le 30 Nov. 2017].

8 Fr.wikipedia.org. (2017). *Autisme*. [en ligne] Disponible sur: <https://fr.wikipedia.org/wiki/Autisme> [Consulté le 30 Nov. 2017].

9 Fr.wikipedia.org. (2017). *Packing*. [en ligne] Disponible sur: <https://fr.wikipedia.org/wiki/Packing> [Consulté le 30 Nov. 2017].

10 Delion, P. (2003). *Le packing avec les enfants autistes et psychotiques*. Ramonville Saint-Agne : Erès, pp.11-12.

11 Trémintin, J. (2009). *La pratique du packing avec les enfants autistes*. [en ligne] Lien-social.com. Disponible sur : <http://www.lien-social.com/La-pratique-du-packing-avec-les-enfants-autistes-et-psychotiques> [Consulté le 30 Nov. 2017].

particulièrement stressé. Ils utiliseraient alors ces automutilations de manière addictive. Le packing agirait alors comme un substitut à ces mutilations, car il remplacerait les sensations dont le patient autiste serait devenu dépendant par un autre type de stimulation mobilisant le même circuit neurophysiologique (Goeb et al., 2009).¹²

Un autre bienfait du packing évoqué par ceux qui le pratique serait une relaxation bienfaisante pendant la phase de réchauffement, qui ouvrirait à une relation avec le personnel soignant, et donc à une prise de conscience d'autrui.¹³

En 2009, un groupe de chercheurs, dont Delion, a présenté dans la revue « Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence »¹⁴ une étude pilote sur le packing, dont les résultats semblent montrer à première vue l'efficacité de la méthode du packing sur les enfants atteints de troubles envahissant du développement. L'étude a été menée sur dix enfants de cinq à seize ans atteints de TED, tous sous prescription médicamenteuse, qui ont bénéficié de une à cinq séances de packing chaque semaine pendant trois mois. Afin de tester l'efficacité du packing par rapport aux médicaments seuls, les chercheurs ont comparé les scores des enfants à l'échelle Aberrant Behavior Checklist (ABC) avant le début du traitement avec séances de packing, puis 3 mois après. L'échelle ABC a été développée pour évaluer les effets de médicaments et d'autres traitements sur des personnes souffrant d'un retard mental sévère. Les facteurs de l'échelle ABC sont les suivants : irritabilité, agitation, pleurs (a), léthargie et retrait social (b), comportement stéréotypique (c), hyperactivité et non conformité (d), et discours inapproprié (e) (Aman et al., 1985).¹⁵ Les résultats indiquent après trois mois une amélioration totale de 48 % au score d'ABC, les améliorations les plus notables se situant au niveau de l'irritabilité (50 % d'améliorations) et de l'hyperactivité (42 % d'amélioration). Ces résultats nous laissent penser que le packing pourrait être un traitement efficace pour les enfants autistes.

Nous pouvons toutefois émettre des réserves quant à la fiabilité des résultats trouvés. Tout d'abord, il s'agit d'une étude pilote, supposée ouvrir la voie à une étude plus approfondie, dont le plan est présenté dans ce même article. L'étude concernerait 162 enfants atteints de TED, et on comparerait trois groupes d'enfants : rispéridone seule (médicament), rispéridone avec enveloppements secs, et rispéridone avec enveloppements humides initialement froids. Or, cette étude ne semble pas avoir abouti, puisqu'il nous a été impossible de trouver la moindre information concernant des résultats potentiels. Concernant l'étude pilote, on peut émettre des doutes quant à la fiabilité des résultats obtenus, compte tenu du nombre très restreint de sujets (seulement 10), la grande variabilité d'âge entre les sujets (de cinq à 16 ans), et la variabilité du nombre de séances de packing pour chacun. En effet, il est indiqué que ces enfants bénéficiaient de une à cinq séances de packing par semaine, mais on ne sait pas si le nombre de packing par semaine variait en fonction des enfants, ou pour chaque enfant en fonction des semaines. Il semble difficile dans ses conditions de généraliser l'effet trouvé sur l'ensemble de la population atteinte de TED, et pas uniquement sur le groupe étudié. Enfin, on peut se demander si l'amélioration des résultats à l'échelle ABC n'est pas simplement due aux divers médicaments administrés aux patients, comme la rispéridone ou la clonidine, ou un effet placebo.

L'absence de danger supposée

La méthode du packing, qui est une approche thérapeutique, éducative et pédagogique, serait une alternative à la solution médicamenteuse dont les effets sont négatifs ou inexistantes. Des hypothèses psychologiques montrent que le froid permettrait au patient autiste de reprendre complètement conscience de l'intégralité de son corps et pendant la deuxième phase que le chaud, provoqué par les linges, permettrait une relaxation et une facilité à la relation avec les soignants présents ce qui ferait prendre conscience d'autrui au patient.

12 Goeb, J., Ravary, M., Lallié, C., Kechid, G., Jardri, R., Bonelli, F., Lenfant, A., Baleyte, J., Mille, C. and Delion, P. (2009). Les enveloppements humides initialement froids (packings) sont efficaces dans les troubles graves du comportement chez les enfants et adolescents autistes. *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, 57(6), pp.529-534.

13 Haut Conseil de la Santé Publique (2010). *Risques associés à la pratique du packing pour les patients mineurs atteints de troubles envahissants du développement sévères*. pp.20-22.

14 Goeb, J., Ravary, M., Lallié, C., Kechid, G., Jardri, R., Bonelli, F., Lenfant, A., Baleyte, J., Mille, C. and Delion, P. (2009). Les enveloppements humides initialement froids (packings) sont efficaces dans les troubles graves du comportement chez les enfants et adolescents autistes. *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, 57(6), pp.529-534.

15 Aman, M., Singh, N., Stewart, A. and Field, C. (1985). *The aberrant behavior checklist: a behavior rating scale for the assessment of treatment effects*. - PubMed - NCBI. [en ligne] Ncbi.nlm.nih.gov. Disponible sur: <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/3993694> [Consulté le 30 Nov. 2017].

Le packing est une pratique rigoureuse et « formée ». Selon le rapport de synthèse d'experts du Haut Conseil de la Santé Publique, la pratique du packing ne représenterait aucun danger, si le personnel suit strictement et rigoureusement une norme bien précise :

Avant la séance, des informations et l'accord des parents sont demandés ainsi que celui de l'enfant (si celui-ci est en mesure de répondre selon ses capacités). L'avis d'un médecin est aussi demandé après bilan psychiatrique. L'enfant est ensuite accompagné, dans une pièce dédiée à cette pratique, et rencontre les personnes qui l'accompagneront durant la séance, un personnel formé et pluridisciplinaire. Le patient est ensuite déshabillé en conservant sous-vêtements, maillot de bain, pour ne pas le toucher dans son intimité, et les linges sont ensuite appliqués. Durant la séance il y a un lien constant verbal ou non entre l'enfant et les intervenants.

Après la séance l'enfant est rhabillé et reconduit avec son groupe dans une salle avec collation. S'en suit un débriefing de la part du personnel ainsi que leur avis. Suivant la réaction de l'enfant pendant la séance, les intervenants décident ou non de continuer les séances, d'augmenter la fréquence de celles-ci, etc... tout ça dans l'intérêt et pour le bien être de l'enfant.

Les pratiques du packing peuvent être variables selon les situations mais restent normées. Les séances sont généralement utilisées pour des traitements de crise ou traitement de fond. Suivant le cas, une à quatre séances peuvent être faites par semaine, sur une durée totale de traitement de plusieurs semaines voire plusieurs mois. Les intervenants ont tous une fonction dans le domaine de la santé (mentale ou physique). Les parents peuvent être ou non présents pendant la séance pour permettre à l'enfant d'avoir un objet familier et donc d'être en confiance.

Avec toutes ces modalités suivies, aucun incident n'a été répertorié. Aucun risque d'hypothermie ne peut être pris en compte avec ces modalités. La pratique du packing faite par un personnel supervisé et formé, avec un protocole et qui est appliquée pour des cas spécifiques ne présente donc aucun risque somatique. (Haut Conseil de la Santé Publique, 2010)¹⁶

Pourtant, malgré les nombreux bienfaits que prônent les partisans de la pratique du packing, et son absence de danger mise en avant par le rapport du HCSP, le packing fait face à de nombreuses oppositions.

Hypothèses et arguments en défaveur de la pratique du packing sur les patients autistes :

L'absence de preuve expérimentale de son efficacité

C'est cette absence de preuve expérimentale qui est l'une des principales source d'opposition à la pratique du packing. En effet, outre des constatations empiriques d'amélioration du comportement des enfants autistes après des séances de packing, aucune étude ne démontrant expérimentalement l'efficacité de cette méthode n'a été à ce jour publiée.

Il y aurait eu en 2008 un début de Projet Hospitalier de Recherche Clinique, par le CHRU de Lille, pour évaluer la pertinence du packing dans le cas des troubles graves du comportement (Ratel, 2016). Les résultats sont encore attendus. Dominique Deplanque du CHRU de Lille assure que "l'étude est terminée, l'analyse quasi-finalisée et la publication en préparation."¹⁷ Néanmoins, il n'y a pas plus d'informations sur le contenu de l'étude.

L'étude menée par le professeur Delion au CHU de Lille sur la pratique du packing aurait déjà bénéficié de 2 reports, et aucun résultat ou publication officielle n'est parue à ce jour. En attendant ces résultats, le packing restait donc encore en 2015 légale et pratiquée dans des instituts "sous couvert de recherche clinique". On peut s'interroger sur le silence du professeur Delion concernant les résultats de sa recherche et ses reports. Il nous est impossible de savoir si ses résultats ont été concluants ou non, et s'il a aujourd'hui

16 Haut Conseil de la Santé Publique (2010). *Risques associés à la pratique du packing pour les patients mineurs atteints de troubles envahissants du développement sévères*. pp.20-22.

17 Ratel, H. (2016). *Autisme : le packing vit-il ses dernières heures en France ?*. [en ligne] Sciences et Avenir. Disponible sur: https://www.sciencesetavenir.fr/sante/autisme-le-packing-vit-il-ses-dernieres-heures-en-france_30500 [Consulté le 2 Dec. 2017].

mis un terme à ses recherches. (Horiot, 2015)¹⁸

C'est entre autres choses cette absence de preuve d'efficacité qui inquiète la Haute Autorité de la Santé (HAS) et l'Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm), qui en 2012 s'opposent à la pratique du packing en dehors du protocole décrit par le HCSP que nous avons eu plus haut :

« En l'absence de données relatives à son efficacité ou à sa sécurité, du fait des questions éthiques soulevées par cette pratique et de l'indécision des experts en raison d'une extrême divergence de leurs avis, il n'est pas possible de conclure à la pertinence d'éventuelles indications des enveloppements corporels humides (dits packing), même restreintes à un recours ultime et exceptionnel. En dehors de protocoles de recherche autorisés respectant la totalité des conditions définies par le Haut Conseil de la santé publique (HCSP), la HAS et l'Anesm sont formellement opposées à l'utilisation de cette pratique. ». (HAS et Anesm, 2012)¹⁹

Dangers, maltraitance, violation de l'intimité

Après l'absence de preuves expérimentales, c'est bien la question de la sécurité qui fait débat quand on fait mention de la pratique du packing sur les enfants autistes. En effet, le Comité des Droits de l'Enfant s'inquiète en 2016 dans son cinquième rapport périodique que le packing, qu'il considère comme un mauvais traitement, soit encore utilisé sur des enfants atteints de TSA, et recommande son interdiction par la loi. (Comité des droits de l'enfant, 2016)²⁰. Le Comité des Droits de l'Homme fait part des mêmes inquiétudes.

La France qui avait signé et ratifié la Convention ONU des Droits de l'Enfant, n'a pas tenu ses engagements. L'ONU la sanctionne donc en 2016, après le Conseil de l'Europe et le Commissaire Européen aux Droits de l'Homme, pour violations des droits des enfants. L'ONU demande à la France de lutter contre les maltraitances institutionnelles, notamment en interdisant légalement le packing, et est de manière générale préoccupée par la violation des droits des autistes en France malgré plusieurs plans autisme. (Langloys, 2016)²¹

Les parents et associations sont eux aussi pour la plupart opposés au packing. Leurs principales dénonciations sont le fait que cette pratique s'apparente pour eux à de la torture, est une violation de l'intimité et est dangereuse. L'association « Autisme France » par exemple, dans son rapport alternatif au Comité contre la torture, constate que la France viole selon elle la Convention contre la torture en citant comme facteur la promotion du packing menée par la France. Cependant, on peut noter une contradiction dans ce rapport. En effet, la Convention contre la torture, citée par Autisme France dans son rapport, définit la torture comme un « acte par lequel une douleur ou des souffrances aiguës, physiques ou mentales, sont intentionnellement infligées à une personne ».²² Or, même s'il y a des raisons légitimes de s'interroger sur l'efficacité, voire sur la dangerosité de la pratique du packing, le packing n'est pas utilisé par les médecins qui le pratiquent dans le but d'infliger une souffrance aux patients, mais bien dans le but de les soigner, que cela fonctionne ou non. L'idée de maltraitance est à approfondir et à prouver, mais la torture est à écarter.

Les associations essayent également de montrer que le packing est une pratique dangereuse. En effet elles invoquent la mort d'un petit garçon au Canada, qui aurait été étouffé par les couvertures humides. Celui-ci aurait été laissé sans surveillance avec des draps couvrant son visage. Le petit garçon n'a pu se défaire de ceux-ci en raison de leur poids (Lagoutière, 2016).²³ Néanmoins cet argument n'est pas valable

18 Horiot, H. (2015). *Autisme packing : le silence du Professeur Delion et la langue de bois de Martine Aubry*. [en ligne] AgoraVox. Disponible sur: <http://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/autisme-packing-le-silence-du-175540> [Consulté le 2 Dec. 2017].

19 Haute Autorité de la Santé and Anesm (2012). *Autisme et troubles envahissant du développement : interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées chez l'enfant et l'adolescent*. [pdf] p.32

20 Comité des droits de l'enfant (2016). *Convention relative aux droits de l'enfant*. Observations finales concernant le cinquième rapport périodique de la France.

21 Langloys, D. (2016). *La France dénoncée par l'ONU pour sa violation des droits de l'enfant*. [en ligne] Autisme : 40 ans de maltraitance, ça suffit !. Disponible sur: <http://dlangloys.blog.lemonde.fr/2016/02/04/la-france-denoncee-par-lonu-pour-sa-violation-des-droits-de-lenfant/> [Consulté le 2 Dec. 2017].

22 Autisme France (2016). *Rapport alternatif de l'association Autisme France au comité contre la torture*. Septième rapport périodique des États parties. [en ligne] pp.2-4. Disponible sur: http://www.autisme-france.fr/offres/doc_inline_src/577/Rapport%2Balternatif%2BComitE9%2Bcontre%2Bla%2Btorture.pdf [Consulté le 2 Dec. 2017].

23 Lagoutière, S. (2016). *Le Gouvernement annonce la fin d'un polémique avec celle de l'utilisation du packing en matière d'autisme*. [en ligne] France-handicap-info.com. Disponible sur: <http://www.france-handicap-info.com/france/gouvernement-parlement-collectivites-vie-politique/467-politique-gouvernement/3770-le-gouvernement-annonce-la-fin-d-un-polemique-celle->

car on parle ici d'un cas isolé, d'un accident comme il peut en arriver avec n'importe quelle technique. Ce n'est pas le packing en lui-même qui a tué l'enfant, mais la négligence du personnel et le non-respect du protocole, car l'enfant doit toujours être entouré de 2 soignants, et son visage ne doit bien sûr pas être recouvert.

Pour ce qui est de la violation de l'intimité, un enfant déficitaire sur le plan de la compréhension sociale doit plusieurs fois par semaine se présenter en sous vêtement ou maillot de bain, et en présence d'adultes dans une pièce fermée, où il n'a aucune maîtrise de la situation, et est la plupart du temps incapable de donner son consentement. On a donc une situation confuse où il voit et apprend que des adultes ont un accès facilité à son corps. Les enfants souffrant de TAS sont très vulnérables aux agressions sexuelles. (Bousquet, 2016)²⁴

Témoignages de parents

D'après Olivier Bousquet, un infirmier ayant rédigé un article donnant son avis sur le packing, des témoignages de dégradation de l'état de leur enfant par des parents révéleraient une régression de l'autonomie de leurs enfants avec perte de l'élan vital. Des parents rapportent des effets qui feraient suite à des mois ou des années de séances de packing :

- « Enfant qui se roule dans les flaques d'eau y compris sur la chaussée, ne percevant pas le danger.
- Enfant qui saisi de force les draps qui sortent de la machine à laver au domicile et s'entortille dedans.
- Enfant qui ne peut pas s'approcher d'une piscine sans ramasser les serviettes, les tremper, et se rouler dedans.
- Enfant qui empile les vêtements dans sa chambre, nécessitant une surveillance constante pour ne pas risquer une hyperthermie. » (Bousquet, 2016)²⁵

Cependant, cet avis est à nuancer, car ces témoignages sont tirés du film « Balade en Transpackie » (Vaillant, 2012)²⁶, dans lequel les témoignages semblent beaucoup moins dramatiques que ce que semble dire Bousquet. En effet, il semblerait que Bousquet ait trié les témoignages pour qu'ils se superposent à son idée négative du packing, mettant de côté les témoignages plus positifs de parents qui observaient un apaisement de leur enfant après la séance, ainsi qu'une meilleure communication. De plus, dans le film dont sont tirés ces témoignages, l'aspect négatif n'est pas tant mis en avant, et c'est de Bousquet que viennent les conclusions négatives de ces comportements observés chez les enfants (« ne percevant pas le danger », « risque d'hyperthermie »), alors que le film tente de mettre en avant les aspects positifs du packing.

De plus, la plupart de ces témoignages montrent une envie chez ses enfants autistes de reproduire le packing en dehors des séances, ce qui nous pousserait plutôt à écarter l'hypothèse de maltraitance. Cela pourrait aussi montrer, qu'au-delà de l'aspect mouillé et froid du packing, les enfants autistes éprouveraient un besoin de pression sur leur corps. C'est ce que pense Temple Grandin, un docteur en sciences du comportement animalier, également autiste, qui a conçu un appareil fait de coussinets et de leviers qui appliquent des pressions contrôlées sur diverses parties du corps. Elle s'oppose néanmoins au packing, car pour elle l'enfant devrait pouvoir contrôler les pressions. (Grandin, 2014)²⁷

Toutefois, aucun de ces témoignages, qu'ils soient positifs ou négatifs, ne peut être utilisé comme une preuve que le packing est une méthode efficace ou non. Un témoignage n'est jamais une preuve scientifique.

de-l-utilisation-du-packing-en-france-en-matiere-d-autisme [Consulté le 2 Dec. 2017].

24 Bousquet, O. (2016). *Avis infirmier sur le Packing*. [en ligne] Troubles-du-spectre-autistique.e-monsite.com. Disponible sur: <http://troubles-du-spectre-autistique.e-monsite.com/pages/packing/avis-infirmier-sur-le-packing.html> [Consulté le 2 Dec. 2017].

25 Bousquet, O. (2016). *Avis infirmier sur le Packing*. [en ligne] Troubles-du-spectre-autistique.e-monsite.com. Disponible sur: <http://troubles-du-spectre-autistique.e-monsite.com/pages/packing/avis-infirmier-sur-le-packing.html> [Consulté le 2 Dec. 2017].

26 Vaillant, M. (2012). *Balade en Transpackie*. [video] Disponible sur: <http://www.balat.fr/Le-Packing-une-video.html> [Consulté le 2 Dec. 2017].

27 Fr.wikipedia.org. (2017). *Temple Grandin*. [en ligne]. Disponible: https://fr.wikipedia.org/wiki/Temple_Grandin#cite_note-175 [Consulté le 2 Dec. 2017].

Des conceptions psychanalytiques erronées

Bernadette Rogé, une psychologue française et professeure de psychologie, a pris position contre le packing. Elle préside le comité scientifique de l'association pour la recherche sur l'autisme et la prévention des inadaptations (Fr.wikipedia.org, 2017).²⁸ Elle justifie son rejet du packing par le fait qu'il n'existe pas de modèle scientifique pertinent justifiant cette pratique, comme nous l'avons déjà vu, et que les sensations d'apaisement à la fin de la séance de packing pourraient être liées à l'arrêt de la détresse de l'enfant due à la contention et au froid. Surtout, elle dénonce le fait que le packing reposerait sur « des conceptions psychanalytiques qui se sont avérées erronées dans l'autisme (Rogé, 2009)²⁹. C'est un argument majeur dans l'opposition au packing, car les théories psychanalytiques concernant l'autisme ont été effectivement vivement critiquées, notamment par le fait qu'elles désigneraient les parents comme responsables de l'apparition de l'autisme chez leur enfant, en particulier la mère, entraînant une forte culpabilité chez les parents. Si l'étiologie des troubles autistiques reste encore floue, on sait aujourd'hui qu'il n'y a pas de rapport entre l'indisponibilité psychique de la mère et l'autisme de l'enfant (Fr.wikipedia.org, 2017)³⁰. De plus, d'après le rapport de la HAS, l'efficacité de la prise en charge psychanalytique comme méthode de soin de l'autisme ne serait pas démontrée (HAS et Anesm, 2012)³¹

Cependant, cet argument peut être contredit par le fait que de nombreux psychanalystes s'opposent également au packing, aucune théorie psychanalytique ne préconisant le recours à cette pratique (Fr.wikipedia.org, 2017)³². De plus, le packing provoquerait chez le patient une régression du fonctionnement psychique, qui du point de vue psychodynamique n'aurait rien de bénéfique (Juignet, 2012).³³

L'interdiction du packing

Le 21 Avril 2016, Ségolène Neuville, la secrétaire d'État en charge des personnes handicapées tient un discours à la Mairie de Paris. Elle ne tient pas à savoir si la pratique du packing fait polémique ou non, et tient seulement compte des recommandations de la HAS et l'ANESM. Elle tient à garder une bonne qualité d'intervention auprès des autistes, et assure la mise en œuvre de bonnes pratiques lors des soins médico-sociaux. Elle rappelle la position de l'ONU sur cette pratique, qu'il considère comme un acte de maltraitance, et adhère à ce point de vu. Elle annonce une circulaire, publiée le lendemain, interdisant la pratique du packing dans les établissements médico-sociaux, sous peine que ces établissements se voient privés de financement (Neuville, 2016). L'argument pour cette interdiction est pour ces établissements « le respect d'engagements de lutte contre la maltraitance »(Ministère des affaires sociales et de la santé, 2016).³⁴

28 Fr.wikipedia.org. (2017). *Bernadette Rogé*. [en ligne] Disponible sur: https://fr.wikipedia.org/wiki/Bernadette_Rogé [Consulté le 2 Dec. 2017].

29 Rogé, B. (2009). *Position du Professeur Bernadette Rogé sur le packing*. [en ligne] Autisme.ch. Disponible sur: <https://www.autisme.ch/autisme/therapies/methodes-a-eviter/position-du-professeur-bernadette-roge-sur-le-packing> [Consulté le 2 Dec. 2017].

30 Fr.wikipedia.org. (2017). *Autisme*. [en ligne] Disponible sur: <https://fr.wikipedia.org/wiki/Autisme> [Consulté le 2 Dec. 2017].

31 Haute Autorité de la Santé and Anesm (2012). *Autisme et troubles envahissant du développement : interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées chez l'enfant et l'adolescent*. [pdf] p.27

32 Fr.wikipedia.org. (2017). *Packing*. [en ligne] Disponible sur: <https://fr.wikipedia.org/wiki/Packing> [Consulté le 2 Dec. 2017].

33 Juignet, P. (2012). *Le packing*. [en ligne] Psychisme.org. Disponible sur: <https://www.psychisme.org/Therapeutique/Packing.html> [Consulté le 2 Dec. 2017].

34 Ministère des affaires sociales et de la santé (2016). *Circulaire N°DGCS/SD5C/DSS/CNSA/2016/126 relative aux orientations de l'exercice 2016 pour la campagne budgétaire des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes handicapées et des personnes âgées*. p.6.

Description de notre enquête personnelle :

Notre dossier se base sur une recherche documentaire effectuée tout d'abord à la BU Droit-Lettres de l'Université Grenoble Alpes, où nous avons pu trouver un unique ouvrage traitant du packing, le livre appelé Le Packing de Pierre Delion (2003). En l'absence d'ouvrage supplémentaire traitant du sujet, nous avons dû par défaut nous rabattre sur des recherches internet, où nous avons dû trier les sites fiables et ceux qui ne l'étaient pas, et rechercher des sources officielles concernant les lois, les rapports de comité et d'experts et les études sur le packing. Nous avons ensuite tenté de traiter de manière objective les différentes hypothèses relevées, et d'en relever les biais de raisonnement, les incohérences et les contradictions qu'elles comprenaient.

Nous avons voulu appuyer l'aspect scientifique et objectif de notre dossier en contactant des spécialistes avec des avis divergent sur la question : David Cohen, chef du service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'hôpital Pitié-Salpêtrière à Paris, favorable au packing (<https://www.aphp.fr/service/service-25-066>), Eric Lucas, créateur du projet "Alliance Autiste" et opposé au packing, et Daniele Langloys, présidente de l'Association "Autisme France", également très fortement opposée à la pratique du packing. Ils n'ont malheureusement pas eu de temps à nous consacrer pour répondre à nos questions, mais certains nous ont livré un bref avis, que vous pourrez voir en annexes.

Enfin, nous avons consulté les dossiers déjà réalisés sur le sujet, principalement pour avoir un aperçu des erreurs de raisonnement à ne pas commettre.

Résultats et conclusion

Nous pouvons constater tout d'abord que la raison même de l'utilisation du packing semble floue. Le packing est utilisé principalement sur des enfants autistes s'auto-mutilant, mais il y a différentes hypothèses des bienfaits du packing, dont aucune n'a été démontrée, ce qui constitue un facteur de rejet de la pratique pour de nombreux médecins, organismes et associations. La pratique est rejetée unanimement par l'ONU, le Comité des Droits de l'Homme, le Comité des Droits de l'Enfant et diverses associations qui luttent pour son interdiction, qui considèrent la pratique comme une forme de maltraitance. Nous pouvons toutefois nuancer cet argument par le rapport du HCSP qui soutient que le packing est sans danger. Il est difficile de tirer des conclusions des témoignages de la pratique du packing, la plupart provenant de parents d'enfants autistes, ceux-ci ne constituant de toute façon pas une preuve scientifique. Nous pouvons toutefois relever quelques biais de confirmation d'hypothèse chez les partisans et les opposants à la pratique, chacun mettant en avant les arguments qui les confortent dans leur opinion.

La circulaire de 2016 annoncée par Ségolène Neuville est supposée mettre fin à la pratique dans les établissements médico-sociaux, mais compte tenu de la date récente de parution de cette circulaire et du peu d'information officielle sur la pratique réelle du packing dans les établissements en France, il reste difficile de savoir si le packing est encore utilisé de nos jours en France, et si oui, dans quelles proportions.

Après avoir passé en revue les différentes hypothèses et leurs erreurs, nous pouvons conclure que le packing reste une méthode dont l'efficacité n'a pas été prouvée scientifiquement, pas parce que des résultats d'études cliniques ne montrent aucune efficacité de cette méthode de soin, mais parce qu'aucune étude clinique sur le packing n'a été menée jusqu'à son terme. Étant donné que la charge de la preuve revient à celui qui prétend (onus probandi), et qu'"à affirmation sans preuve, réfutation sans preuve" (rasoir de Hitchens), comme aucun partisan du packing n'a donné de preuve de l'efficacité du packing, cela confirme que le packing n'est pas une méthode efficace, jusqu'à preuve expérimentale du contraire. Mais nous pensons pouvoir dire que si son efficacité n'a pas pu être prouvée, c'est par un manque d'études cliniques menées à bien (tout en tenant compte du fait que les résultats d'études auraient pu ne montrer aucune efficacité), et peut-être également par un refus de financer une pratique destinée à des cas rares, puisque se pose la question du financement de la pratique par l'Assurance Maladie (Ramus, 2016).³⁵

Conseils pour aller plus loin

Pour aller plus loin dans l'étude de la pratique du packing sur les autistes, il faudrait tout d'abord mener une étude jusqu'à son terme, de manière éthique, en testant par exemple la méthode sur des patients autistes adultes en premier lieu, capables de donner leur consentement et volontaires, en suivant à la lettre les indications données par le rapport du HCSP. Mais après la circulaire de 2016, il semble peu probable qu'une telle étude ne voit le jour.

Mais il serait intéressant d'étudier le besoin de pression que semblent éprouver certaines personnes autistes comme Temple Grandin comme nous l'avons eu plus haut, en développant une méthode d'enveloppement similaire au packing, mais sans les draps mouillés et le froid, qui sont probablement ce qui choque le plus ses opposants. Ainsi, les patients n'auraient pas besoin d'être nus sous la couverture qui les envelopperait et n'auraient plus à ressentir le choc du froid et de l'humidité sur leur peau, mais garderaient les bienfaits (à démontrer) de la pression autour de leur corps.

Note d'auto-évaluation : 17/20

³⁵ Ramus, F. (2016). *Réponse à l'éditorial de David Cohen dans Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence - Ramus méninges*. [en ligne] Ramus méninges. Disponible sur: <http://www.scilogs.fr/ramus-meninges/reponse-a-leditorial-de-david-cohen-dans-neuropsychiatrie-de-lenfance-et-de-ladolescence/> [Consulté le 2 Dec. 2017].

Bibliographie

Webographie

- Alary, M., Alary, M., Alary, P., Allione, C., Allione, M., Attia, D. and Baillon, G. (2012). *Analyses et pratiques Professionnelles | Quelle hospitalité pour la folie? | Page 3*. [en ligne] Collectifpsychiatrie.fr. Disponible sur : <http://www.collectifpsychiatrie.fr/?cat=18&paged=3> [Consulté le 30 Nov. 2017].
- Aman, M., Singh, N., Stewart, A. and Field, C. (1985). *The aberrant behavior checklist: a behavior rating scale for the assessment of treatment effects*. - PubMed - NCBI. [en ligne] Ncbi.nlm.nih.gov. Disponible sur: <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/3993694> [Consulté le 30 Nov. 2017].
- Autisme France (2016). *Rapport alternatif de l'association Autisme France au comité contre la torture*. Septième rapport périodique des États parties. [en ligne] pp.2-4. Disponible sur: http://www.autisme-france.fr/offres/doc_inline_src/577/Rapport%2Balternatif%2BComiteE9%2Bcontre%2Bla%2Btorture.pdf [Consulté le 2 Dec. 2017].
- Bousquet, O. (2016). *Avis infirmier sur le Packing*. [en ligne] Troubles-du-spectre-autistique.e-monsite.com. Disponible sur: <http://troubles-du-spectre-autistique.e-monsite.com/pages/packing/avis-infirmier-sur-le-packing.html> [Consulté le 2 Dec. 2017].
- Comité des droits de l'enfant (2016). *Convention relative aux droits de l'enfant*. Observations finales concernant le cinquième rapport périodique de la France. [online] Available at: <http://docstore.ohchr.org/SelfServices/FilesHandler.ashx?enc=6QkG1d%2fPPRiCAqhKb7yhsunLt%2fWNNn9IUMCa5I2sTMky9H0t6Apsnxbu5hzZI1wZHm0XsRTBDqB%2bpHO%2b6BM4x4Z%2b%2bGlmXvrKK0t2yvSrrMyxkZ2g6YsVNiLz7y6Dvo3k> [Accessed 2 Dec. 2017].
- Craif.org. (n.d.). *CRAIF - Qu'est-ce que l'autisme ?*. [en ligne] Disponible sur : <http://www.craif.org/6-generalites.html> [Consulté le 30 Nov. 2017].
- Dal'Secco, E. (2016). *Autisme : polémique sur la fin du packing en France*. [en ligne] Handicap.fr. Disponible sur : <https://informations.handicap.fr/art-packing-interdiction-autisme-875-8808.php> [Consulté le 30 Nov. 2017].
- Fr.wikipedia.org. (2017). *Autisme*. [en ligne] Disponible sur: <https://fr.wikipedia.org/wiki/Autisme> [Consulté le 30 Nov. 2017].
- Fr.wikipedia.org. (2017). *Bernadette Rogé*. [en ligne] Disponible sur: https://fr.wikipedia.org/wiki/Bernadette_Rogé [Consulté le 2 Dec. 2017].
- Fr.wikipedia.org. (2017). *Packing*. [en ligne] Disponible sur: <https://fr.wikipedia.org/wiki/Packing> [Consulté le 30 Nov. 2017].
- Fr.wikipedia.org. (2017). *Pierre Delion*. [en ligne]. Disponible sur : https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Delion [Consulté le 30 Nov. 2017].
- Fr.wikipedia.org. (2017). *Temple Grandin*. [en ligne]. Disponible sur : https://fr.wikipedia.org/wiki/Temple_Grandin#cite_note-175 [Consulté le 2 Dec. 2017].
- Horiot, H. (2015). *Autisme packing : le silence du Professeur Delion et la langue de bois de Martine Aubry*. [en ligne] AgoraVox. Disponible sur: <http://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/autisme-packing-le-silence-du-175540> [Consulté le 2 Dec. 2017].
- Juignet, P. (2012). *Le packing*. [en ligne] Psychisme.org. Disponible sur : <https://www.psychisme.org/Therapeutique/Packing.html> [Consulté le 30 Nov. 2017].

- Lagoutière, S. (2016). *Le Gouvernement annonce la fin d'une polémique avec celle de l'utilisation du packing en matière d'autisme*. [en ligne] France-handicap-info.com. Disponible sur: <http://www.france-handicap-info.com/france/gouvernement-parlement-collectivites-vie-politique/467-politique-gouvernement/3770-le-gouvernement-annonce-la-fin-d-un-polemique-celle-de-l-utilisation-du-packing-en-france-en-matiere-d-autisme> [Consulté le 2 Dec. 2017].
- Langloys, D. (2016). *La France dénoncée par l'ONU pour sa violation des droits de l'enfant*. [en ligne] Autisme : 40 ans de maltraitance, ça suffit !. Disponible sur: <http://dlangloys.blog.lemonde.fr/2016/02/04/la-france-denoncee-par-lonu-pour-sa-violation-des-droits-de-lenfant/> [Consulté le 2 Dec. 2017].
- Larousse (n.d.). *Définitions : autisme - Dictionnaire de français Larousse*. [en ligne] Larousse.fr. Disponible sur : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/autisme/6565> [Consulté le 30 Nov. 2017].
- Ratel, H. (2016). *Autisme : le packing vit-il ses dernières heures en France ?*. [en ligne] Sciences et Avenir. Disponible sur: https://www.sciencesetavenir.fr/sante/autisme-le-packing-vit-il-ses-dernieres-heures-en-france_30500 [Consulté le 2 Dec. 2017].
- Ramus, F. (2016). *Réponse à l'éditorial de David Cohen dans Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence - Ramus méninges*. [en ligne] Ramus méninges. Disponible sur: <http://www.scilogs.fr/ramus-meninges/reponse-a-leditorial-de-david-cohen-dans-neuropsychiatrie-de-lenfance-et-de-ladolescence/> [Consulté le 2 Dec. 2017].
- Rogé, B. (2009). *Position du Professeur Bernadette Rogé sur le packing*. [en ligne] Autisme.ch. Disponible sur: <https://www.autisme.ch/autisme/therapies/methodes-a-eviter/position-du-professeur-bernadette-roge-sur-le-packing> [Consulté le 2 Dec. 2017].
- Trémintin, J. (2009). *La pratique du packing avec les enfants autistes*. [en ligne] Lien-social.com. Disponible sur : <http://www.lien-social.com/La-pratique-du-packing-avec-les-enfants-autistes-et-psychotiques> [Consulté le 30 Nov. 2017].

Bibliographie

- Delion, P. (2003). *Le packing avec les enfants autistes et psychotiques*. Ramonville Saint-Agne : Erès, pp.11-12.
- Goeb, J., Ravary, M., Lallié, C., Kechid, G., Jardri, R., Bonelli, F., Lenfant, A., Baleyte, J., Mille, C. and Delion, P. (2009). *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, 57(6), pp.529-534.
- Haut Conseil de la Santé Publique (2010). *Risques associés à la pratique du packing pour les patients mineurs atteints de troubles envahissants du développement sévères*. pp.20-22.
- Haute Autorité de la Santé et Anesm (2012). *Autisme et troubles envahissant du développement : interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées chez l'enfant et l'adolescent* p.27 et 32
- Ministère des affaires sociales et de la santé (2016). *Circulaire N°DGCS/SD5C/DSS/CNSA/2016/126 relative aux orientations de l'exercice 2016 pour la campagne budgétaire des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes handicapées et des personnes âgées*. p.6.

Ressources vidéos

- Kanner, L. (2007). *autisme France 5 par leo kanner - Dailymotion*. [en ligne] Dailymotion. Disponible sur: <http://www.dailymotion.com/video/x1qp34> [Consulté le 30 Nov. 2017].
- Vaillant, M. (2012). *Balade en Transpackie*. [video] Disponible sur: <http://www.balat.fr/Le-Packing-une-video.html> [Consulté le 2 Dec. 2017].

Annexes

Extrait du rapport du Haut Conseil de la Santé Publique (page 22)

Conclusions et préconisation

Pratiquée par un personnel formé et supervisé, dans un cadre précis, selon un protocole précis et limitée à des cas bien définis, la méthode des enveloppements humides froids ne comporte aucun risque somatique.

Malgré l'absence de résultats de travaux de recherche et de données publiées, les experts, à partir de leur expérience personnelle, ont identifié deux types de risques psychologiques et des dangers découlant de défaut de réalisation du packing. Ce document liste des points de pratiques qui devraient permettre de réduire ces risques.

Des travaux de recherche de nature neurophysiologique et clinique devraient être menés pour mettre en évidence les effets bénéfiques éventuels et la balance bénéfices-risques de ce traitement dont la connaissance ne repose jusqu'à présent que sur des constatations empiriques.

Extrait de la circulaire du Ministère des affaires sociales et de la santé (page 6)

Dans le cadre des CPOM, il vous demandé de porter une attention particulière au financement des correspondants de parcours prévus à l'article 89 de la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé (en cas de Plan d'accompagnement global, le correspondant de parcours est une interface entre la personne et la MDPH), et aux actions d'éducation à la sexualité. Par ailleurs, il vous est également demandé de porter toute l'attention nécessaire à la qualité des réponses proposées aux personnes en situation de polyhandicap au sein des ESMS. Vous mobiliserez donc tous les leviers à votre disposition dans le cadre des CPOM pour améliorer, chaque fois que nécessaire, les conditions d'accueil et d'accompagnement de ces personnes.

Enfin, la signature des CPOM avec des gestionnaires d'établissements et services accueillant les personnes avec des troubles du spectre de l'autisme est strictement subordonnée au respect d'engagements de lutte contre la maltraitance, et donc à l'absence totale de pratique du « packing » au sein des établissements et services médico-sociaux couverts par le CPOM. Le comité des droits de l'enfant de l'ONU rappelle en effet, dans ses observations finales à la suite de la cinquième audition de la France en février 2016 (observation 40), sa « préoccupation concernant la technique du « packing » (consistant à l'enveloppement d'un enfant avec des linges humides et froids) qui constitue une maltraitance (...) ». Aussi, cette pratique doit être considérée comme une mise en danger de la santé, de la sécurité et du bien-être moral et physique des personnes accompagnées par ces établissements et doit donc faire l'objet des mesures appropriées et prévues dans le code de l'action sociale et des familles (articles L. 331-5 et suivants).

1.1.4. La mise en œuvre du plan d'actions rénovant le secteur de la réadaptation professionnelle

Dans la continuité de la feuille de route du CIH de mars 2013 prévoyant de « renforcer l'offre de formation spécialisée pour les personnes en situation de handicap », le Président de la République lors de la

6

Extraits du rapport de la HAS et l'Anesm (page 27)

compétences par semaine (page 27)

► Interventions globales non consensuelles

L'absence de données sur leur efficacité et la divergence des avis exprimés ne permettent pas de conclure à la pertinence des interventions fondées sur :

- les approches psychanalytiques ;
- la psychothérapie institutionnelle.

► Interventions globales non recommandées

Mails de professionnels

Eric Lucas

☆ Eric LUCAS (Alliance Autiste)

10 novembre 2017 à 17:31



Rép : packing

[Détails](#)

À : estelle kouyoujdjian, Cc : magali pignard, Jean Vinçot

Bonjour et merci

malheureusement je suis débordé

nous ne recevons aucune aide

j'aimerais évidemment participer mais.....

vous pouvez contacter les personnes en copie

COHEN David <david.cohen@aphp.fr>

bon courage

merci !

PS : ce que je pense du packing... la même chose que vous quand vous sortez de la douche, et que vous imaginez que quelqu'un va vous enserrer dans des linges froids et humides comme une momie.... il y a sans doute d'autres manières d'apaiser les gens - pour moi le packing c'est quasiment une pratique SM... imposée à des enfants sans défense

Eric LUCAS

Autiste à haut potentiel altruiste

eric.lucas@allianceautiste.org

<http://AllianceAutiste.org> (AA)

ONG d'autistes pour l'entraide et la défense globale des autistes
enregistrée en France sous le numéro W691085887

David Cohen

COHEN David

15 novembre 2017 à 18:03



RE: demande sur le packing

À : estelle.kouyoujdjian

Je suis trop débordé, désolé, DC

[Afficher la suite de estelle.kouyoujdjian](#)

Trouvé dans la boîte Envoyés - Google



estelle.kouyoujdjian

15 novembre 2017 à 17:33



demande sur le packing

À : david.cohen@aphp.fr

Bonjour,

Je m'appelle Estelle Kouyoujdjian, je suis étudiante en deuxième année de psychologie à l'université de Grenoble. Dans le cadre d'un dossier, moi et mes collègues, pour notre cours « zététique » nous avons choisi parmi d'autres sujets, la pratique du packing dans le traitement de l'autisme.

Je me permet de vous contacter pour savoir si nous pouvions vous poser quelques questions sur le sujet car nous avons besoin d'un avis professionnel pour notre dossier.

Merci de votre temps. Bonne soirée.

Cordialement,

Estelle Kouyoujdjian, L2 psychologie, 2017-2018

Daniele Langloys

À : estelle kouyoudjian

Je suis agrégée de lettres et je sais parfaitement lire.
Vous allez faire de la publicité à une pratique scandaleuse et aux psychanalystes qui la mettent en oeuvre et c'est affligeant.
Sans moi.
Merci de laisser les familles en dehors de vos choix.

Envoyé depuis mon smartphone Samsung Galaxy.

----- Message d'origine -----

De : estelle kouyoudjian <kouyoude38@gmail.com>
Date : 13/11/2017 14:57 (GMT+01:00)
À : Daniele Langloys <daniele.langloys@wanadoo.fr>
Objet : Re: packing

Chère madame,

Je pense que vous avez mal compris mon mail, ou alors que je me suis mal exprimée. En aucun cas je suis pour cette pratique, nous devons faire des recherches sur ce sujet et récolter des avis sur la pratique du packing dans le cadre de notre cours « zététique ». Il est donc normal que nous contactions des personnes pour avoir leur avis.

Cordialement,

Estelle Kouyoudjian, L2 psychologie, 2017-2018

Le 13 nov. 2017 à 11:51, Daniele Langloys <daniele.langloys@wanadoo.fr> a écrit :

Chère madame

J'ai eu connaissance de votre projet et de votre demande.

Nous sommes atterrés de voir qu'une étudiante en psychologie n'ait pas d'autre ambition que de travailler sur une pratique maltraitante et scandaleuse, condamnée par la communauté internationale, et sans aucune preuve scientifique.

Cette pratique inacceptable ne figure dans aucun guide de bonnes pratiques sur l'autisme, y compris en France.

Nous manquons cruellement de psychologues du développement, bien formés à l'autisme, qui aient lu les recommandations de bonnes pratiques pour le diagnostic comme pour les interventions : les psychologues comme d'autres professions du champ de la santé, doivent actualiser leurs connaissances, conformément à leur code de déontologie.

Naïvement, nous pensions que de futurs psychologues avaient à cœur d'apprendre comment répondre aux besoins des personnes autistes, dans le respect aussi des choix de leurs familles.

Bien à vous

Danièle Langloys

Présidente Autisme France

----- Mail transféré -----

De : estelle kouyoudjian <kouyoude38@gmail.com>
À : magali pignard <mpignard@yahoo.fr>
Envoyé le : Lundi 13 novembre 2017 10h01
Objet : packing

Bonsoir,

Je m'appelle Estelle Kouyoudjian et je suis étudiante en psychologie à la faculté de Grenoble.

Je me permet de vous contactez car dans le cadre d'un dossier d'examen, nous avons choisi moi et mes collègues de travailler sur le packing.

J'aurai aimé savoir si vous pouviez me donner votre point de vue et savoir si vous aviez une adresse e-mail pour que nous puissions contacter Mr Cohen.

En attente de votre réponse,
bonne soirée.

Cordialement,

Estelle Kouyoudjian L2 psychologie, 2017-2018